LES ECHOS DE SAINT-MAURICE Edition numérique

Bernard Alexis BURQUIER

Ligue internationale "Pro Pontifice et Ecclesia", section de la Suisse

Dans Echos de Saint-Maurice, 1935, tome 34, p. 1-4

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

LIGUE INTERNATIONALE

"Pro Pontifice et Ecclesia" 1)

Section de la Suisse

I. BUT DE LA LIGUE

La Ligue internationale « Pro Pontifice et Ecclesia » prit naissance lorsque Pie X, avec un courage surhumain, condamna le Modernisme, « cette concentration de toutes les hérésies. »

Par cet acte, si opportun pour le maintien de l'intégrité doctrinale et de l'unité de l'Eglise, le Souverain Pontife réjouit le cœur des vrais chrétiens, mais souleva le mécontentement des hommes qui, imbus de principes erronés, étaient atteints.

¹⁾ N. d l. R. Nous avons la bonne fortune de commencer aujourd'hui la publication d'une série d'articles sur la Ligue internationale « Pro Pontifice et Ecclesia ». Signés par Son Excellence Monseigneur Burquier, récemment nommé Président central de la Ligue en question par le Souverain Pontife, ils ne manqueront pas de retenir l'attention de nos lecteurs et de susciter parmi eux d'ardents apôtres du Pape et de l'Eglise.

Les vrais fidèles sentirent alors le besoin de se grouper autour du Saint-Père, pour lui faire un corps de garde qui le défendrait, le soutiendrait, le suivrait jusque dans ses moindres désirs, d'autant plus que, lui-même, s'entretenant avec un évêque, dans une conversation pleine d'affabilité, se plaignait de l'abandon où le laissait une grande partie de ses enfants, au point de pouvoir répéter avec tristesse : « De gentibus non est vir mecum. » Dans les nations, il n'y a pas un homme avec moi.

Pleinement lancé dans ce mouvement de générosité, le Cardinal Dubillard, appelé, à cause de sa doctrine et de son zèle, « gardien de la vraie foi », créa la Ligue « Pro Pontifice et Ecclesia », dont le but est précisément de promouvoir dans le clergé, et, par lui, chez les fidèles, un généreux dévouement à la personne du Souverain Pontife, à tout ce qui émane du Saint-Siège, et de disposer les esprits à vouloir tout entreprendre, et, s'il le faut, tout souffrir, pour le service et la défense du Pape et de la Sainte Eglise.

Cette Ligue reçut bientôt l'approbation de la Suprême Autorité religieuse. Pie X, le 31 mars 1913, écrivait : « Nous recommandons et approuvons la Ligue Pro Pontifice et Ecclesia ainsi que les Statuts qui la régissent. Nous demandons à Dieu de lui donner un heureux succès et accordons à tous ses membres qui nous sont chers la Bénédiction Apostolique. »

Benoît XV, à son tour, proclamait : « Elle nous est chère et nous l'approuvons pleinement cette Ligue Pro Pontifice et Ecclesia qui a pour but d'unir le clergé, et, par le clergé, le peuple chrétien par les liens les plus forts d'amour et d'obéissance à l'Eglise et au Pape ». (20 juin 1919).

Dieu bénit d'une manière visible cette Ligue à laquelle adhérèrent bientôt des prêtres, des fidèles de toutes les parties du monde, qui en devinrent les membres effectifs et actifs, à la grande consolation des Souverains Pontifes.

De nos jours, cette Ligue n'est pas moins utile à l'Eglise, car ses ennemis ne sont pas moins nombreux ni moins méchants. Outre le modernisme aui reste, avec ses racines, vivace, il v a le laïcisme qui veut ignorer le spirituel dans la société, le nationalisme outré qui tend à substituer à la religion catholique un culte national, le néo-paganisme avec sa négation de la Révélation, les « Sans-Dieu » qui, faisant fi des principes élémentaires de la loi naturelle, sapent les fondements mêmes de la société. Il importe que dans la proportion du mal, la Ligue « Pro Pontifice et Ecclesia » reprenne vigueur, se développe, recrute des membres, agisse avec activité: l'affirmation du Pape, c'est celle de la primauté du spirituel, de la vérité intégrale, de la Révélation, du catholicisme, de la loi divine : la soumission au Pape, c'est la garantie de l'ordre, de la paix mondiale, du salut individuel et social

C'est bien là aussi le désir de Pie XI disant : « Sodalitatem Pro Pontifice et Ecclesia omnino approbamus tuendamque suscipimus » (Litt. Ap. 15 nov. 1922).

Son Em. le Cardinal Pacelli nous notifiant de la part du Saint Père notre nomination à la présidence de la Ligue, nous écrivait : « Avec les meilleurs vœux pour l'heureux succès de votre nouvelle activité, le Saint Père daigne envoyer à Votre Excellence sa toute spéciale bénédiction ». (5 décembre 1934).

La Suisse catholique qui depuis plusieurs siècles a la garde du Pape, à Rome, se doit de répondre à l'appel du Saint Siège par une forte adhésion de prêtres, de religieux, de fidèles à la Ligue « Pro Pontifice et Ecclesia », et donner une preuve de plus de son attachement indéfectible à la cause du Pape.

Nous saluons avec amour comme de généreux champions de la foi ceux qui animés d'un zèle ardent pour le bien de l'Eglise entreront dans cette Ligue et s'en montreront dignes.

Saint-Maurice en Valais, 15 janvier 1935.

† Bernard BURQUIER, Evêque tit. de Bethléem, Abbé de Saint-Maurice d'Agaune, Président de la Ligue internationale « Pro Pontifice et Ecclesia ».